



**Addendum No. 1 to Action Document: T05-EUTF-SAH-MR-05**

**Title : " Promotion de l'emploi et amélioration des conditions de vie des pêcheurs artisanaux côtiers, jeunes et femmes aux alentours des espaces naturels protégés de Mauritanie "**

**ABAC Level 1 commitment No. T05.215**

The above-mentioned Action Document is modified as follows:

**First page:**

<i>Intitulé</i>	<i>Promopêche - Promotion de l'emploi et amélioration des conditions de vie des pêcheurs artisanaux côtiers, jeunes et femmes aux alentours des espaces naturels protégés <del>du</del> secteur nord de Mauritanie</i>
<i>Zone bénéficiaire de l'action / localisation</i>	<i>Mauritanie - L'action sera menée à Nouadhibou et sur d'autres points de débarquement sur le littoral mauritanien</i>
<i>Modalités de mise en œuvre</i>	<i>Gestion indirecte - Conventions de délégation et contrat de services AECID (Agence Espagnole de Coopération International pour le Développement) BIT (Bureau International du Travail) Gestion Directe – Contrat de services Opérateur sélectionné par procédure applicable aux contrats de services</i>
<i>Durée de la mise en œuvre</i>	<i><del>48 mois</del> De la signature des contrats jusqu'au 31/12/2024</i>
<i>Bénéficiaires de l'action</i>	<i>Les bénéficiaires directs seront 5 000 <del>pêcheurs artisans, 2000 agriculteurs, 150 femmes de coopératives</del> professionnels des différents métiers en lien avec la pêche artisanale, y compris un nombre significatif de femmes, et des jeunes souhaitant travailler dans ce secteur, ainsi que 150 professeurs et <del>1500</del> 7000 élèves des écoles de Nouadhibou.</i>

**Section 1. Résumé de l'action et de ses objectifs :**

- Modify paragraph as follows:

*« Le projet envisage une meilleure distribution de la richesse tirée des ressources de la pêche ~~et de l'agriculture~~ pour réduire la pauvreté et intervenir sur les causes profondes de la migration. »*

- Add paragraph :

**March 2020**

J10\_addendum\_action\_document\_en.doc



*« Pour ce faire, le projet développera également les infrastructures maritimes de débarquement (quai ou ponton sur pilotis) dans les points de débarquement identifiés par la Stratégie nationale des pêches et notamment au PK93.*

*Le projet prendra également en charge la coordination avec les autres interventions dans le domaine de la pêche artisanale, notamment celles du programme Promopêche mises en œuvre par la GIZ et le BIT et financées par le FFU, à travers une assistance technique basée au Ministère des Pêches. »*

## **Section 2.1 Expérience de l'organisation et enseignements tirés**

- Add paragraph :

*« Le Bureau international du travail (BIT) a une expérience considérable dans la construction d'infrastructures en Mauritanie appliquant des méthodologies HIMO et d'insertion-formation de jeunes hommes et femmes issus de milieux précaires. Le BIT met en œuvre une importante composante du programme Promopêche à travers le contrat T05-EUTF-SAH-MR-04-02, qui concerne notamment l'aménagement et construction d'infrastructures terrestres de débarquement (bâtiments administratifs, espaces de stockage, transformation et vente, usine de glace, unité de dessalement, production d'électricité, pistes d'accès) et sociales (école, poste de santé) dans plusieurs villages du littoral mauritanien identifiés par la Stratégie nationale des Pêches 2020-2024. Un nouveau besoin a été identifié au cours des études préalables pour la construction de ces infrastructures, et c'est la construction d'une infrastructure légère en mer pour faciliter l'accostage des embarcations. Le BIT réalise fin 2020 les études de bathymétrie, géotechnique et ingénierie pour une conception adaptée de cette infrastructure, dont la construction est prise en charge dans le cadre de la présente action. »*

## **Section 2.2 Expérience de l'organisation et enseignements tirés**

- Add paragraph :

*« L'actuel protocole des accords de pêche, qui couvrait la période 2015-2019, a fait l'objet de deux prolongations d'une année et restera donc en vigueur jusqu'à fin 2021. La programmation de l'appui sectoriel au titre de la première prolongation comprend notamment des actions de renforcement de l'IMROP (campagnes scientifiques, formations et équipements) et de l'ONISPA (formations et équipements), qui permettront donc de mieux assurer la pérennité des actions spécifiques de la présente action qui ont pour partenaires ces institutions. La programmation de l'appui sectoriel correspondant à la deuxième prolongation des accords de pêche n'est pas encore arrêtée mais elle devrait permettre de continuer, approfondir et compléter les résultats de la présente action. »*

## **Section 2.3. Synergie et coordination des acteurs dans la zone d'intervention**

- Add paragraph :



*« Cette action inclut le recrutement d'une assistance technique basée au Ministère des Pêches qui facilitera la coordination des trois composantes du programme Promopêche mises en œuvre respectivement par la GIZ, le BIT et l'AECID et l'alignement du programme avec les priorités nationales dans le cadre de la nouvelle Stratégie nationale des pêches. »*

### Section 3.1 Objectifs

- Delete paragraphs :

~~« OS.1. Intégrer au marché du travail des secteurs défavorisés de la ville de Nouadhibou à travers la transformation des produits halieutiques et la réalisation d'activités économiques diversifiées en faveur des familles de pêcheurs.~~

~~Cet objectif cible les femmes et en particulier, les jeunes femmes des quartiers les plus pauvres de Nouadhibou, qui se consacrent à la commercialisation des produits de la pêche artisanale et qui constituent l'un des secteurs les plus défavorisés. L'objectif de cette action est d'augmenter les possibilités d'emploi et d'activité économique parmi les femmes qui vendent les produits de la pêche en les formant et en les dotant de matériels, d'infrastructures et de formation afin qu'elles puissent créer des microentreprises ou des coopératives de transformation de nouveaux produits halieutiques qu'elles vendront sur le marché local.~~

~~Etant donné également le caractère saisonnier de l'activité de la pêche, il est prévu de travailler avec ces groupes pour la réalisation d'activités économiques complémentaires à la pêche, en particulier sur certaines des plus de 800 parcelles de culture existant dans la ville de Nouadhibou. Pour cette raison, les actions prévues sont orientées vers l'installation de systèmes d'arrosage goutte à goutte dans les parcelles ainsi que vers la dotation de matériels et la formation aux coopératives d'agriculteurs. Le projet privilégie une approche territoriale qui prend en compte les différentes potentialités de la ville autres que la pêche. »~~

- Change numbering of specific objectives:

Objectif spécifique 2 (OS2) becomes OS1

Objectif spécifique 3 (OS3) becomes OS2

Objectif spécifique 4 (OS4) becomes OS3

- Add specific mention of women beneficiaries and gender mainstreaming in the following paragraphs:

~~« OS.1. Maintenir la capacité génératrice d'emploi du secteur de la pêche artisanale, à travers une approche d'exploitation durable des ressources et des réductions des pertes post-capture.~~

~~Cet objectif spécifique veut travailler en particulier à travers des actions positives qui améliorent la durabilité de la pêche artisanale afin de maintenir sa grande capacité de génération d'emplois directs pour les hommes et pour les femmes »~~



*« OS.2. Améliorer les conditions de formation des institutions mauritaniennes sur la conservation et l'exploitation responsable de la zone de pêche. »*

*En parallèle à la réalisation d'actions orientées à la création d'emploi, le projet prévoit de réaliser d'autres activités orientées à la formation des acteurs du secteur pour appuyer une vision axée sur la durabilité et la nécessité d'intervenir avec une approche environnementaliste et une intégration de la dimension genre. Pour ce faire, avec les différentes coopératives et associations des pêcheurs, y compris celles des femmes vendeuses, transformatrices et autres, le projet travaillera pour la création d'une dynamique de formation des formateurs, à l'objet de pouvoir multiplier les actions formatives. Dans ce sens, le rôle de l'Académie Navale dans le projet est fondamental. »*

- Add paragraphs :

*« OS.4 Appuyer la coordination et le pilotage des interventions dans le secteur de la pêche artisanale »*

*Le programme Promopêche comporte trois composantes mises en œuvre par trois agences de mise en œuvre distinctes : BIT, GIZ (fiche d'action T05-EUTF-SAH-MR-04) et AECID (la présente fiche d'action). Afin d'améliorer la coordination, la cohérence et la lisibilité des différentes composantes du programme, ainsi que son alignement avec les priorités nationales notamment la Stratégie nationale des pêches 2020-2024, et son appropriation par les partenaires nationaux en vue de sa pérennisation, un besoin fort de renforcement au niveau du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM) s'est fait ressentir. Une assistance technique sera ainsi fournie au MPEM pour combler ce déficit. »*

### **Section 3.2 Groupes ciblés et bénéficiaires finaux**

- Modify paragraph as follows:

*« Les principales bénéficiaires sont les institutions publiques mauritaniennes qui dépendent du Ministère de la Pêche et l'Economie Maritime. Egalement, les autorités municipales et autres avec compétence dans le secteur de ~~L'Agriculture et l'Enseignement~~. »*

*Les bénéficiaires directs estimés seront 5 000 ~~pêcheurs artisans, 2 000 agriculteurs, 150 femmes des coopératives~~, professionnels des différents métiers en lien avec la pêche artisanale, y compris un nombre significatif des femmes, et des jeunes souhaitant travailler dans ce secteur, ainsi que 150 professeurs et ~~4 500~~ 7000 élèves des écoles de Nouadhibou. »*

### **Section 3.3 Résultats escomptés et principales activités**

- Delete paragraphs corresponding to former OS1:

*« ~~OS1. : Intégrer au marché du travail des secteurs défavorisés de la ville de Nouadhibou à travers la transformation des produits halieutiques et la réalisation d'activités économiques diversifiées en faveur des familles de pêcheurs~~ »*

*~~R.1. Plusieurs coopératives de femmes sont intégrées au marché de l'emploi.~~*



~~A.1.1. Réactivation, renforcement, formation et fourniture des équipements (caisses de transport, sécheuses, chambres de fermentation, etc.) d'au moins 3 coopératives de femmes d'environ 50 femmes chacune (NASR, RACHID ET RIMDOUBE MIDIO) pour la transformation et la vente de produits halieutiques comme source d'emploi.~~

~~A.1.2. Mise à disposition des coopératives de terrains pour la construction et installations pour la transformation de produits halieutiques. Il faut signaler qu'en fonction de la disponibilité des terrains de la Zone Franche à la zone de La Charca, La Puntilla ou la SIGP, ils pourraient être cédés ou achetés. Le choix de ces zones est dû à la concentration sur celles-ci des activités et des populations cibles du projet.~~

~~A.1.3. Formation des femmes à la transformation de produits halieutiques. Pour ce faire, l'un des partenaires privilégiés pourrait être l'ISSN, la FNP ou des organisations de la société civile (CASAMPAC).~~

~~A.1.4. Dotation de microcrédits à des femmes pour lancer leur activité professionnelle. Les microcrédits seront fournis et gérés avec la participation de la PROCAPEC (agence de Promotion des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit).~~

~~A.1.5. Dotation et équipement des pôles de développement de Nouadhibou (voir section 3.1) comme lieux de transformation et vente de produits de la pêche artisanale.~~

~~**R.2. Des activités économiques diversifiées, orientées aux familles de pêcheurs les plus défavorisés, sont promues.**~~

~~A.2.1. Installation au bénéfice des coopératives, par des entreprises compétentes, d'un système d'arrosage goutte à goutte et dotation de moyens matériels pour la culture (semences, engrais, outils, etc.) dans les potagers qui seront cartographiés et identifiés dans la phase de formulation.~~

~~A.2.2. Développement d'activités économiques pour soutenir une pêche plus responsable (fabrication et entretien de pots céramiques, engins de pêche, etc.)~~

~~A.2.3. Appui aux coopératives agricoles pour l'amélioration de leur capacité de production et d'accès au marché, ainsi que de leurs capacités organisationnelles.~~

- Change numbering of specific objectives, results and activities:

Objectif spécifique 2 (OS2) becomes OS1

Objectif spécifique 3 (OS3) becomes OS2

Objectif spécifique 4 (OS4) becomes OS3

Result 3 (R3) becomes R1

Result 4 (R4) becomes R3

Result 5 (R5) becomes R4

Activities 4.1 to 4.4 (A4.1 to A4.4) become A3.1 to A3.4

Activities 5.1 and 5.2 (A5.1 and A5.2) become A4.1 and A4.2

- Change wording of activities under result 1 (formerly R3), add new R2 and its activities, add A4.3, add OS4, R5 and A5.1:



*« A.1.1. Expérimentation pilote pour le développement de nouvelles pêcheries et l'amélioration de celles déjà existantes, notamment la conception et appui à la construction de nouveaux engins de pêche plus respectueux de l'environnement, ainsi que leur diffusion et vulgarisation.*

~~*A.3.1. Dotation de matériels (caisses isothermes, véhicules isothermes, etc.) destinés aux pêcheurs afin d'améliorer la mise en valeur économique des captures de poulpe. La pêche de poulpe constitue l'une des activités qui génère les plus de revenus. L'absence des matériaux adéquats pour son transport et son stockage produit des pertes importantes qui incident sur la valeur du produit et l'augmentation des captures.*~~

*A.1.2. Renforcement des capacités de l'IMROP, notamment l'amélioration du système de suivi de la pêche artisanale et côtière et une étude sur la durabilité des pêcheries artisanales mauritaniennes.*

*A.1.3. Construction d'une infrastructure maritime de débarquement en mer (quai ou ponton sur pilotis) dans les points de débarquement identifiés par la Stratégie nationale des pêches et notamment au PK93*

~~*A.3.2 En cohérence avec la politique mauritaniennne de gestion de l'effort de pêche, une réflexion sera conduite avec les organisations de pêcheurs et l'IMROP sur la possibilité de développer des engins de pêche plus sélectifs ou ayant un impact plus limité sur le milieu marin. Le projet pourra financer une phase pilote sur quelques navires. Si l'expérience s'avère positive, une extension sera envisagée avec la mise en place de micro crédits ou autres instruments financiers pour permettre aux pêcheurs de remplacer leur matériel. Parallèlement, des campagnes de récupération et destruction d'engins de pêche abandonnés (notamment des filets mono filament) seront organisées pour réduire la pêche fantôme et l'impact sur le milieu marin.*~~

~~*A.3.3. Formation des pêcheurs artisanaux au sujet de la qualité des produits halieutiques et de la nécessité d'optimiser les bénéfices sociaux et économiques des captures, ainsi que sur la gestion de l'activité économique.*~~

~~*A.3.4. Un partenariat avec l'IMROP permettra tout au long du projet de renforcer le suivi des captures de la flotte artisanale basée à Nouadhibou et de veiller à l'évolution des stocks principaux ciblés par cette flotte.*~~

*R.2. Des initiatives complémentaires du secteur de la pêche artisanale, visant à renforcer la chaîne de valeur et l'autonomisation des femmes, sont appuyées*

*A.2.1. Mise en marche des nouvelles opportunités d'emploi et de génération de revenus complémentaires liés à la pêche artisanale, notamment à travers des formations continues aux professionnels et professionnelles du secteur, la dotation d'équipements et matériels et la rénovation et appui à la gestion des marchés de poisson.*

*A.2.2. Appui aux PME féminines de la production du Sel, y compris la formation, la dotation en équipements et le coaching*

*A.2.3. Appui technique à la mise en œuvre des activités de renforcement de la chaîne de valeur, y compris une campagne d'appui à la promotion de la consommation des produits halieutiques et le renforcement du contrôle de la qualité des produits de la pêche artisanale.*

*A.4.3. Consolidation des zones protégées aux alentours de la ville de Nouadhibou en tant qu'enclaves d'éducation environnementale*



*OS.4 Appuyer la coordination et le pilotage des interventions dans le secteur de la pêche artisanale*

*R.5. Le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime est appuyé pour mener une coordination efficace du programme Promopêche et assurer son alignement avec la Stratégie nationale des pêches*

*A.5.1 Assistance technique au Ministère des Pêches pour renforcer ses capacités de pilotage et coordination du programme Promopêche, notamment en interne entre les trois composantes du programme (AECID, GIZ et BIT) mais aussi avec d'autres actions externes, et pour assurer son alignement avec la Stratégie nationale des pêche 2020-2024. »*

### **Section 3.4 Analyse des parties prenantes**

- Add paragraphs :

*« Le BIT sera responsable de la construction de l'infrastructure maritime de débarquement notamment au PK93.*

*Un opérateur sélectionné selon la procédure applicable aux contrats de service de l'Union européenne sera responsable de fournir l'assistance technique pour la coordination et le pilotage des interventions dans le secteur de la pêche artisanale. »*

- Modify paragraph as follows :

*« Les différentes fédérations professionnelles du secteur de la pêche ~~La Fédération Nationale de Pêches (FNP)~~, qui ~~jouera~~ joueront un rôle essentiel dans la coordination des pêcheurs ainsi que dans certaines activités de formation prévues par le projet. »*

- Delete paragraph :

*« ~~Finalement, les différents coopératives partenaires du projet, qui seront appuyés pour la gestion des crédits par la PROCAPEC.~~ »*

### **Section 5.1 Convention avec l'organisation**

- Modify paragraph as follows:

*« La mise en œuvre se fera à travers ~~un~~ deux organismes de gestion indirecte, l'AECID et le BIT. La composante d'assistance technique pour la coordination et pilotage des interventions dans le secteur de la pêche artisanale sera mise en œuvre par un opérateur sélectionné selon la procédure applicable aux contrats de services. »*

### **Section 5.2 Période de mise en œuvre**

- Modify paragraph as follows :



*« La période indicative de mise en œuvre opérationnelle de la présente action, au cours de laquelle les activités décrites seront menées et les contrats et accords correspondants seront mis en œuvre, est de 48 mois à compter de la date de signature du contrat. »*

*La période de mise en œuvre commencera à partir de la date de signature par la dernière partie du premier contrat mettant en œuvre la présente action, ou à partir de la première date de début de la période de mise en œuvre au niveau du contrat en cas de financement rétroactif, selon celle qui se produit en premier, et durera jusqu'au 31/12/2024. Cette période de mise en œuvre opérationnelle sera suivie d'une période de liquidation de 18 mois qui s'achèvera le 30/06/2026.*

*Le délai pour le démarrage opérationnel des actions de terrain sera, pour l'AECID, de six mois après la signature de la convention de délégation. »*

### Section 5.3 Modules et volets de la mise en œuvre

- Modify paragraph as follows :

*« La mise en œuvre se fera à travers ~~un~~ deux organismes de gestion indirecte, l'AECID et le BIT, ainsi qu'en gestion directe à travers un troisième opérateur à sélectionner suivant la procédure applicable aux contrats de service de l'UE. »*

### Section 5.4 Budget indicatif

- Update amounts and distribution, according to following table (changes in blue):

Volet	Budget initial	Révision			
	AECID	AECID	BIT	Contractant cadre	TOTAL
<i><del>OS.1. Intégrer au marché du travail des secteurs défavorisés de la ville de Nouadhibou à travers la transformation des produits halieutiques et la réalisation des activités économiques diversifiées en faveur des familles de pêcheurs</del></i>	<del>4 250 000</del>				
<i>R.1. <del>Plusieurs coopératives de femmes sont intégrées au marché de l'emploi.</del></i>	<b>3 000 000</b>				
<i><del>R.2. Des activités économiques diversifiées, orientées aux familles de pêcheurs les plus défavorisés,</del></i>	<b>1 250 000</b>				



<del>sont promues.</del>					
<i>OS.1. Maintenir la capacité génératrice d'emploi du secteur de la pêche artisanale, à travers une approche d'exploitation durable des ressources et des réductions de pertes post-capture</i>	<i>2 300 000</i>	<i>1 720 000</i>	<i>1 700 000</i>		<i>3 420 000</i>
R.1. La capacité de gestion pour une pêche durable comme source d'emploi, en particulier pour les jeunes, et de richesse et de fixation de la population à travers une meilleure mise en valeur de ses produits et l'utilisation d'engins de pêche plus durables et plus responsables, est améliorée.		<b>645 000</b>	<b>1 700 000</b>		<b>2 345 000</b>
R.2. Des initiatives complémentaires du secteur de la pêche artisanale, visant à renforcer la chaîne de valeur, sont appuyées		<b>1 075 000</b>			<b>1 075 000</b>
<i>O.S.2. Améliorer les conditions de formation des institutions mauritaniennes sur la conservation et l'exploitation responsable de la zone de pêche.</i>	<i>1 000 000</i>	<i>1 975 000</i>			<i>1 975 000</i>
R.3. Les conditions de formation des acteurs de la pêche au sujet de la conservation et de l'exploitation responsable de la zone de pêche comme source d'emploi et de richesse sont améliorées.	<b>1 000 000</b>	<b>1 975 000</b>			<b>1 975 000</b>
<i>O.S.3. Sensibiliser la population sur la pêche plus responsable et durable.</i>	<i>600 000</i>	<i>730 000</i>			<i>730 000</i>
R.4. Les formations et sensibilisations dans le milieu écolier et autres sur la conservation et l'exploitation responsable de la zone de pêche comme source d'emploi et de richesse, sont réalisées.	<b>600 000</b>	<b>730 000</b>			<b>730 000</b>
<i>O.S.4 Appuyer la coordination et le pilotage des interventions dans le secteur de la pêche artisanale</i>				<i>300 000</i>	<i>300 000</i>



R.5. Le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime est appuyé pour mener une coordination efficace du programme Promopêche et assurer son alignement avec la Stratégie nationale des pêches				300 000	300 000
Gestion/coordination (y compris les coûts indirects)	1 200 000	3 020 000	300 000		3 320 000
Communication et visibilité	300 000	80 000			80 000
Evaluations et audits	100 000	175 000			175 000
Imprévus	250 000				
<b>TOTAL DE L'ACTION</b>	<b>10 000 000</b>	<b>7 700 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>300 000</b>	<b>10 000 000</b>

### Section 5.5 Structure organisationnelle et gouvernance de l'action

- Modify paragraphs as follows :

*« Le BIT, l'AECID et les contractants cadre ~~sera~~ seront responsables de la direction ~~du~~ projet de leurs activités respectives et des relations institutionnelles avec tous les autres partenaires dans le cadre des mécanismes générales de gouvernance du programme Promopêche étant soutenue techniquement par le MAGRAMA.*

*L'AECID et le BIT ~~projet~~ mettront en place ~~comptera~~ avec chacun une unité de gestion attaché au MEPM, mais qui développera les activités et séjournera à Nouadhibou et à Nouakchott respectivement, qui sera pour le BIT intégrée dans l'unité de gestion du contrat T05-EUTF-SAH-MR-04-02.*

- ~~— **Chef du Projet.** Chargé de la gestion des ressources humaines, la planification, l'exécution, le suivi et la justification du projet. Expertise dans le domaine de la pêche.~~
- ~~— **Expert en agriculture.** Spécialiste en génie rurale avec une expérience dans le développement de projets d'économie sociale.~~
- ~~— **Assistant administratif et comptable.** Il s'occupera de la gestion financière et comptable du projet, ainsi que de la gestion des achats, paiements de factures, etc.~~
- ~~— **Environnementaliste national.** Spécialiste dans le domaine de la sensibilisation et formation environnementale. Il est nécessaire qu'il soit local, puisque les formations pourront exiger la maîtrise des langues locales.~~
- ~~— **Assistants techniques de courte durée.** Ils seront mobilisés pour la réalisation d'activités ponctuelles dans le cadre du projet, environ 90 jours/année pendant toute la durée du projet.~~

*Un Comité de Pilotage conjoint du programme Promopêche avec les fonctions de control et suivi du déroulement du projet, sera organisé régulièrement, au moins ~~deux~~ une fois par an. Il sera constitué, d'accord à la pratique courant en Mauritanie, par arrêté ministériel et comptera avec les participants suivants:*

*Un membre du MEPM*

*Un membre du MEF*

March 2020

J10\_addendum\_action\_document\_en.doc



~~Un membre de l'Autorité de la Zone Franche~~  
~~Un représentant de la Mairie de Nouadhibou~~  
~~Un représentant du Ministère de l'Enseignement National~~  
~~Un représentant de la FNP~~  
~~Un représentant de l'AECID~~  
~~Un représentant du MAGRAMA~~  
~~Un représentant des organisations de pêcheurs~~  
~~Un représentant de la Délégation de l'Union européenne~~

~~Il pourra être envisagé de tenir un Comité de Pilotage conjoint avec le projet "Création d'emplois décentes et consolidation de l'emploi existant pour les jeunes et potentiels migrants dans le secteur de la pêche artisanale" présenté par la GIZ et le BIT au Fonds Fiduciaire, si les deux projets sont approuvés. »~~

## Section ANNEXE 2. Cadre logique indicatif

- Update specific objectives and results according to sections 3.1 and 3.3 above, update indicators and complete baseline and targets, according to following table (changes in blue):

Logique d'intervention		Indicateurs	Ligne de Base	Cibles
Objectif général	Contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations, en s'attaquant aux causes profondes d'instabilité, de déplacements forcés de populations et de migration irrégulière, en accroissant les opportunités économiques, l'égalité des chances, la sécurité et le développement	Nombre des emplois formels et informels créés directement avec la contribution du projet, indépendamment du statut du travailleur et quel que soit son travail primaire ou secondaire	0	750
		Nombre de PME appuyées avec la contribution du projet (training, accès au marché, et valeur ajoutée des produits)	0	50
		Nombre de personnes bénéficiant de la formation professionnelle et / ou développement de compétences avec la contribution du projet	0	1,840
		Nombre d'études techniques et de systèmes de M&E (Monitoring & Evaluation) appuyés qui contribueront aux Stratégies du Gouvernement de la Mauritanie	0	30
Objectifs spécifiques	OS.1. Maintenir la capacité génératrice d'emploi du secteur de la pêche artisanale, à travers une approche d'exploitation durable des ressources et des réductions de pertes post-capture.	% de pêcheurs ayant fait plus d'une saison, plus stabilisés et diversifiés	2862	Au moins 30%
		% d'engins de pêche remplacés par engins de pêche plus environnementaux	0	Au moins 30%
		Nombre d'infrastructures de débarquement et commercialisation de produits halieutiques sont créés, agrandis, ou améliorés	0	Marché de Lareguibe Marché de L'eweyna Boutique poissonnerie moderne NDM N° 1



				Quai du PK93	
		Taux d'augmentation des revenus des pêcheurs	13520 MRU	Augmentation de 10 %	
OS.2 Améliorer les conditions de formation des institutions mauritaniennes sur la conservation et l'exploitation responsable de la zone de pêche.		Nombre d'étudiants / année	1.250 (Source : Académie Naval 2017)	820	
		Nombre de formateurs formés	0	40	
		Nombre d'équipement des laboratoires et salles de formation	0	2 Salles de formation 1 laboratoire Equipements 2 Hangars	
		Nombre d'infrastructures créés, agrandis, ou améliorés	0	1 piscine, 1 hangar ISSM, 1 hangar CQFMP	
		% de personnes (résidents à Nouadhibou) qui reportent une meilleure connaissance sur l'importance de la pêche durable et la gestion de l'eau	0	30%	
OS.3. Sensibiliser la population sur la pêche plus responsable et durable		Taux de réduction des quantités de déchets de poisson et nombre de pots de poubelle	0	Réduction de 30%	
		OS.4. Appuyer la coordination et le pilotage des interventions dans le secteur de la pêche artisanale	Perception par les partenaires nationaux de la coordination, cohérence et lisibilité du Programme Promopêche ainsi que de son alignement par rapport aux priorités nationales	Perception mitigée Amélioration	
R1 : La capacité de gestion pour une pêche durable comme source d'emploi et de fixation de la population, à travers d'une valorisation de la pêche artisanale et l'utilisation d'engins de pêche plus durables et plus responsables, est améliorée		Nombre de nouveaux engins de pêche, plus durables, fabriqués	0	120	
		Nombre de patrons de pêche qui ont diversifié leurs captures	2,862	Au moins 10% des pêcheurs	
		Nombre de pots à poulpe en plastique remplacés	138,500	Réduction de 10%	
		Nombre des recommandations des rapports scientifiques sur les ressources	0	10	
	R2 : Des initiatives complémentaires du secteur de la pêche artisanale, visant à renforcer la chaîne de valeur, sont appuyées		Nombre des PME qui travaillent en pêche	57	Augmenter au moins en 25 %
			Taux de rentabilité des PME appuyés para le projet	10.000 MRU (PE) 34.000 MRU (ME)	Au moins 10%
			Nombre d'équipements livre pour garantir la qualité du produit halieutique pendant le transport	0	500



		Nombre d'équipements livrés pour faciliter y améliorer les conditions de travail des acteurs de la chaîne de valeur	0	1000
		Nombre de PME de femmes dans le secteur de la pêche artisanale formées	138	Augmenter au moins en 25
		Nombre jeunes mareyeurs formés autour de la pêche artisanale	0	100
		Nombre de conférences techniques et de motivation réalisés pour améliorer les conditions de travail dans la chaîne de valeur	0	8
		Nombre de vendeuses formées en opérations de filetage, d'étêtage, d'éviscération,	0	500
	<b>R3</b> : Les conditions de formation des acteurs de la pêche, au sujet de la conservation et de l'exploitation responsable de la zone de pêche comme source d'emploi et de richesse, sont améliorée	Pourcentage des formations fournies sur la durabilité, diversification et chaînes de valeur par rapport au total des formations à l'ISSM et le CQFMP	0	40%
		N° de courses fournies sur la durabilité, diversification et chaînes de valeur pendant l'exécution du projet	0	150
		Nombre de pêcheurs formés	0	1195
		N° de formateurs formés en H&Q	0	10
		Nombre des femmes formés autour de la pêche artisanale	0	510
	<b>R4</b> : Des formations et des actions de sensibilisation dans le milieu écolier et à d'autres acteurs sur la conservation et l'exploitation responsable de la zone de pêche comme source d'emploi et de richesse, sont réalisées	N° d'enfants sensibilisés sur des aspects environnementaux sur les totaux d'écoliers et étudiants.	0	7100
		% de la population sensibilisé sur des aspects environnementaux sur le total de la ville.	5%	35%
	<b>R5</b> . Le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime est appuyé pour mener une coordination efficace du programme Promopêche et assurer son alignement avec la Stratégie nationale des pêches	Nombre de réunions annuelles du Comité de Pilotage du programme Promopêche	1	Au moins 2
		Nombre d'actions concrètes par an en synergie entre au moins deux agences de mise en œuvre du programme Promopêche	1	Au moins 3

All other aspects of the Action Document remain unchanged.

The modifications described herein are deemed to be of a substantial nature, the Operational committee's approval is therefore being sought prior to their approval.

**For the Commission**

Name : **Sandra Kramer**

**March 2020**

J10\_addendum\_action\_document\_en.doc



**EUROPEAN COMMISSION**

Directorate-General for International Cooperation and Development

Title : **Director EU-AU  
relations, West and East  
Africa (DEVCO/D)**

[signed in ARES]

**March 2020**

J10\_addendum\_action\_document\_en.doc